



N°2020/30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JUILLET 2020**

**OBJET
CONVENTION SUEZ POUR LE RECOUVREMENT DES REDEVANCES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE**

L'an deux mille vingt, le vingt juillet, Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 15 juillet 2020, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Eric CUENOT, Marc SIMONNEAUX, Evelyne PETIT, Martine ETARD, Jean-Marc PROVOST, Alexis HONGRE

Etaient absents : Maurice PERRAULT (donne pouvoir à Eric CUENOT), Michel RICHARD (donne pouvoir à Evelyne PETIT), Valérie DURAND (donne pouvoir à Damien GUIBOUT), Frédéric LHERM (donne pouvoir à Alexis HONGRE).

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Evelyne PETIT

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 11

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une convention doit être établie avec la SUEZ pour le recouvrement des redevances d'assainissement collectif de la commune de Davron

Monsieur le Maire précise que la commune assure en régie la gestion du service public d'assainissement collectif, et qu'elle a institué une redevance d'assainissement collectif. Par ailleurs en application de la réglementation en vigueur, la commune a souhaité que le recouvrement des redevances d'assainissement collectif soit effectué sur la même facture que celle du service de distribution publique d'eau potable.

A ce titre, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour conclure une convention avec SUEZ.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE les termes de la convention avec SUEZ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,

Damien GUIBOUT

Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité.

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200720-2020_30-DE